

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2017

Etaient présents : Fernand PELLAT, Valérie GINOT, Mireille GERMAIN, Christophe CHOTAN, Sylvère FAURE, Aurélie CHANAS, Hélène DESIGNOLLE, Emmanuel GARCIA, Nathalie GUIMBAUD, Stéphanie NOUGUIER, Emilie ROBIN, Béatrice VALENTE, Nicolas MOURICHON

Absents excusés : Marie-Hélène CROZAT

Chantal POLLIEN, **secrétaire**

Secrétaire de séance : Nathalie GUIMBAUD

Ouverture de séance : 19H10

1 - Approbation du compte rendu précédent :

Compte-rendu approuvé à l'unanimité

2 – Compte-rendu de commissions (affaires scolaires, urbanisme)

Affaires scolaires

Rapporteur : Mme GINOT Valérie

Bilan de la cantine : le bilan 2016/2017 présente un déficit de 26 825.31 € soit 1 000 € de plus par rapport à l'année 2015/2016 malgré une augmentation des effectifs.

A noter que l'augmentation du prix des tickets de cantine (15 centimes/tickets à compter de septembre 2017 n'est pas répercutée sur ce bilan)

Une discussion s'engage sur les postes pouvant permettre des réductions de coûts (étude énergétique, mode de gestion des tickets, etc...)

Bilan de la garderie : déficitaire de 4431,95 euros pour 376 cartes vendues à 23 euros, pour un déficit de 7016,06 euros l'année précédente.

Bilan du périscolaire : bénéfice de 2062,01 pour 1999,64 l'année précédente. A noter que ce bénéfice n'existera plus sur l'année 2017/2018 du fait du retour à la semaine de 4 jours.

Rendu du conseil d'école : demande de renouvellement de 3 postes informatiques : L'agglo n'ayant pas repris la compétence informatique, la dépense revient à la charge de la commune. Pas de budget dans l'immédiat.

Renouvellement de la demande de changement des stores en maternelle.

Demande de mise à disposition de la salle des fêtes pour l'école en cas d'intempéries. Cette mesure est déjà effective sauf lorsque la salle est louée, la demande est donc hors de propos.

Demande de changement de radiateur dans le bureau de la directrice : la commande a été fait et l'installation programmée sur les vacances de Noël.

2 enfants seront scolarisés en janvier 2018 mais la fermeture de la 4^e classe risque d'être discutée à la rentrée prochaine.

Urbanisme

Rapporteur : M. PELLAT Fernand

Le cabinet BEAUR a rendu son dossier sur la loi Barnier relatif au recul de la zone artisanale dans les 75 m de l'axe de la RD538 ; Celui-ci est en cours d'approbation auprès des services de l'état et de la chambre d'agriculture avant validation du PLU par le conseil municipal.

L'achat des terrains et l'urbanisation de la zone sera à la charge de l'agglo.

Une rencontre a eu lieu avec un groupement foncier en vue d'un aménagement éventuel de l'ancienne mairie et des terrains acquis par EPORA.

3 – Compte-rendu de chantiers (voirie, environnement, bâtiments)

Voirie

Rapporteur : M. CHOTAN Christophe

La route des Pinates est terminée ainsi que le chemin du vieux moulin. La route du château programmée sur 2017 est reportée au printemps 2018. Une entente devra être trouvée entre les acquéreurs du château si celui-ci trouvait preneur afin d'élargir une portion de la voie pour le passage du chasse-neige.

Bâtiments

Rapporteur : M. FAURE Sylvère

Réglage de la cellule sous le porche de la salle de judo effectué.

La commune a fait réaliser les travaux pour l'installation du local de la chasse tels que prévus au budget 2017.

Il va falloir contrôler la qualité de l'air dans les écoles. Un marché à bon de commandes a été passé par Arche Agglo.

Environnement

Rapporteur : M. PELLAT Fernand

Des plantes pérennes ont été plantées dans le patio devant la salle de judo pour un coût de 300 €.

L'acte notarié relatif à l'échange de terrain avec M. REYNAUD ayant été signé, les élus volontaires iront débroussailler le terrain pour l'aménagement du chemin vers la place du lavoir.

La barrière en bois a permis d'améliorer les problèmes de stationnement sur la place du champ de Mars.

Accessibilité aux bâtiments publics : les travaux de la salle de judo sont terminés. Les rampes et l'aménagement d'un WC dans l'école ainsi que l'accès à la salle des fêtes seront réalisés après obtention de la subvention régionale.

4 – Forêt : délibération pour inscription des coupes de bois pour 2018

Rapporteur : M. CHOTAN Christophe

Délibération prise ce jour pour que l'ONF mette en vente la parcelle 13.

Peu de truffes cette année sur la truffière, et dégâts causés par les sangliers.

5 – Finances : délibération pour augmentation du chapitre 002, renégociation des contrats

Délibération prise ce jour pour la régularisation au chapitre 002 de l'excédent du fonctionnement du CCAS pour la somme de 1 925.06 €

Assurances :

Les contrats véhicules et assurance dommages aux biens ont été revus représentant une économie sur l'ensemble de 4 000 €.

Assurance statutaire : suite à la renégociation du contrat, celui-ci permet une économie d'environ 3 500 € avec une franchise ramenée à 10 jours.

6 – Divers : plan de formation cantine, achat matériels

Rapporteur : M. PELLAT Fernand

Accord sur le devis relatif à la formation HACCP pour la cantinière.

Achat d'un nouveau sèche-linge pour un coût de 690 € et réparation d'un compresseur pour un congélateur pour un coût de 950 €

7 - Questions diverses

- **Lettre de la Croix-Rouge** : campagne de sensibilisation proposée sur 3 jours en janvier 2018 sur la commune pour la recherche de nouveaux soutiens financiers. L'autorisation est refusée par le Conseil Municipal.

- **Association du Château de Charmes sur l'Herbasse** : Mme GERMAIN Mireille est désignée comme représentante de la commune auprès de cette association.

- **NATURA 2000** demande un référent sur la commune. M. CHOTAN est renouvelé sur cette fonction.

- **Ateliers TEPOS** pour l'élaboration du plan climat. Un atelier est organisé le 23 janvier à Chavannes de 19 à 22H (inscription des élus avant le 2 janvier).

- **Repas des anciens** : 52 personnes ont participé et 37 colis ont été confectionnés.

- **Réunion d'Arche Agglo « 1 an après »** le 13 décembre 2017 à 19H30 à Mercurool.

- Ruissellement avec infiltrations sur le **chemin de l'Herbasse** par temps de pluie : à contrôler

- Température trop froide dans le **vestiaire du foot** : programmation à contrôler.

- Présentation de la **Commission mutualisation** par Mme POLLIEN Chantal : réunions hebdomadaire entre les communes pour la mutualisation des dépenses de fonctionnement (contrats de maintenance, plan de formation, informatique, vérification et contrôle obligatoires des bâtiments , etc ...) par le biais de mise en place de marché à bons de commandes.

- Observations à faire remonter sur le **site internet** de Charmes sur l'Herbasse.

- **Vœux du Maire** : 14 janvier 2018 à 11 h (date des vœux du personnel non fixée).

Date du prochain Conseil Municipal : à fixer en fonction du PLU

La séance est levée à 21h27